

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON**

**AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage.

Que lors de la séance tenue le 15 août 2022, le conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a adopté, par résolution, le PREMIER projet de « **règlement numéro 2022-292 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2010-116 et ses amendements afin de permettre les classes d'usages résidentielles « haute densité » dans la zone R-23.**»

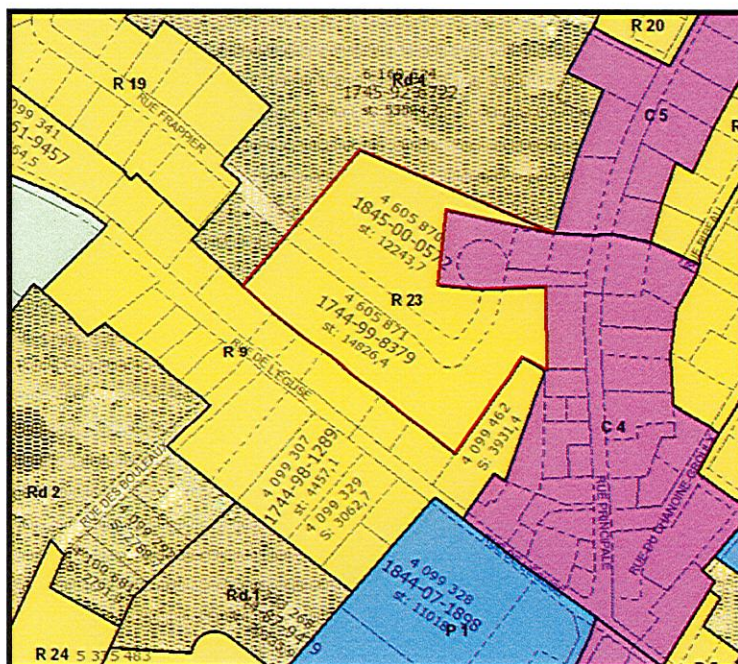
Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi, 06 septembre 2022 à 19h00, au centre communautaire France-Gagnon-Laprade sur le PREMIER projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que le premier projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que le premier projet de règlement vise à :

- **Permettre les classes d'usages résidentielles « haute densité » dans la zone R-23.**
  - *Les classes d'usages résidentielle hautes densité comprennent les usages suivants (habitation unifamiliale en rangée, habitation bifamiliale jumelée, habitation bifamiliale en rangée, habitation trifamiliale isolée, habitation trifamiliale jumelée, habitation trifamiliale en rangée, et habitation multifamiliale).*

La zone R-23 se situe à l'extrémité sud-est de la rue Frappier tel que démontré sur le plan ci-dessous :



Que le premier projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 94, rue Principale à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Que le projet de règlement peut être consulté à l'adresse suivante : <https://sfxb.qc.ca/>

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 24 août 2022.



Sylvie Champagne  
Directrice générale greffière trésorière

Communauté/Avis publics/Avis public règl 2022-292 Assemblée consultation